



BAYAFLEX

DÉTERGENT DÉSINFECTANT SANITAIRES


 Biocide
conforme aux normes biocides


Réf : 881053

Dernière mise à jour : 12-12-2025 Ind.2

CARACTÉRISTIQUES PRODUIT

Détergent désinfectant puissant pour les remises en état des sanitaires : cuvettes de WC, lavabos, baignoires, carrelages surfaces et robinetteries inox ou chrome.

Agréablement parfumé.

Bactéricide. Levuricide. Virucide. (voir au verso pour plus de détails)

PRODUIT BIOCIDE TP 2

TYPE DE PRÉPARATION : Pur ou à diluer

MODE D'EMPLOI

Remise en état : pur ou dilué à 30 % appliquer le produit, laisser agir 5 minutes, brosser éventuellement puis rincer à l'eau claire.

Entretien journalier : diluer de 0,5 à 2% pour les sols, de 5 à 10 % pour les surfaces et robinetteries.

Désinfection : diluer le produit de 0,25% à 2%, étendre la solution sur la surface à nettoyer.

Laisser agir de 5 à 15 min selon l'action désinfectante souhaitée (se référer aux normes ci-après).

Essuyer avec une éponge humide ou une chiffonnette.

NATURE CHIMIQUE

- Agents de surface cationiques, agents de surface non ioniques <5%
- Désinfectants
- Parfums
- GERANYL ACETATE, ALPHA-ISOMETHYL IONONE

ENVIRONNEMENT

Surconditionnement : carton recyclable

Poche de 1,7L : recyclable

Recycler ou éliminer l'emballage conformément aux législations en vigueur.

ETIQUETAGE RÈGLEMENTAIRE

Pas d'étiquetage
 Etiquetage : GSH 05; GSH 09
 Etiquetage additionnel

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

Consignes de sécurité : se référer à la fiche de données de sécurité

TRANSPORT ADR

SOUMIS : UN 3264
 NON SOUMIS

CODE DOUANIER

38089410

**Formule déposée au centre Antipoison France :
+ 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA).**

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au +33(0)1.42.70.54.55 pour les médecins selon les articles R4624-4 et R4624-9 du code du travail français.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

ASPECT	COULEUR	PH	DENSITÉ	ODEUR
liquide limpide	incolore	1,3 - 2,3	1,08 - 1,10	sans

CONDITIONNEMENTS

ref. 881053 (230) : poches 1,7L - carton x4 - palette x64

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- Eviter les projections oculaires et le contact avec l'épiderme.
- Stocker à l'abri du gel.
- Ne pas utiliser avec les produits oxydants (eau de Javel) ou alcalins.
- Ne pas mettre en contact avec des métaux cuivreux.
- Ne pas utiliser sur des revêtements sensibles à l'eau et aux acides (marbres, pierre marbrières, bois liège,).

MATÉRIEL DE DOSAGE PRÉCONISÉ POUR LA POCHE FLEX 1,7L

- 534318 - Doseur 1 produit chimique haut débit seau ECOMIX COMP
- 534317 - Doseur 1 produit chimique bas débit pulvé ECOMIX COMPAC
- 600076 - Raccord jonction ECOMIX
- 534319 - Doseur 2 produits chimique haut débit 1 seau + 1 pulvé ECOMIX COMP
- 537625 - ECOMULTI COMPACT 6P 4 pulvés + 2 seaux
- 601423 - Boîtier à produit ECOMULTI 1,5L



USAGE RÉSERVÉ AUX UTILISATEURS PROFESSIONNELS



PRODUIT BIOCIDE TP 2 - 2 -Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux.

Substances actives biocides : CHLORURE DE DIDECYL DIMETHYL AMMONIUM, CAS : 7173-51-5, 27.00 g/Kg.

Date de péremption : 24 mois à compter de la date indiquée dans le numéro de lot présent sur l'emballage.

L'emballage doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet. Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

	NORMES				SOUCHES
BACTÉRICIDE EN CONDITIONS DE SALETÉ	EN 1276	0,5%	5 min	20°C	Escherichia coli, Enterococcus hirae, Staphylococcus aureus, Pseudomonas aeruginosa
	EN 13697	2%	5 min	20°C	Escherichia coli, Enterococcus hirae, Staphylococcus aureus, Pseudomonas aeruginosa
LEVURICIDE EN CONDITIONS DE SALETÉ	EN 1650	0,5%	15 min	20°C	Candida albicans
	EN 13697	2%	15 min	20°C	Candida albicans
VIRUCIDE EN CONDITIONS DE SALETÉ	EN 14476 virus enveloppés*	0,5%	5 min	20°C	Virus de la vaccine
	EN 14476	0,25%	5 min	20°C	Coronavirus humain HCov 229 E

*VIRUS ENVELOPPÉS
autres souches couvertes par la norme

Virus de la Vaccine
Filoviridae
Flavivirus
Herpesviridae
Virus de l'hépatite B (VHB)
Virus de l'Hépatite C (VHC)
Virus de l'hépatite Delta (VHD)
Virus de l'immunodéficience humaine (VIH)
Virus de la leucémie humaine à cellules T (HTLV)
Coronavirus
Paramyxoviridae
Virus de la rubéole
Virus de la rougeole
Virus de la rage
Virus de la grippe
Poxviridae